

Contribution Tramway Express Ouest Lyonnais

**Avis des groupes Progressistes et Républicains de la Métropole de Lyon,
Progressistes et Républicains de la Ville de Lyon, Mieux Vivre à Tassin la Demi-Lune,
Horizons - Divers Centre de Sainte Foy lès Lyon et Mulatière d'avenir**

Madame et Messieurs les Garants de la concertation publique relative à la mise en œuvre du TEOL,

Dans le cadre de concertation relative à la mise en œuvre du projet, nous souhaitons au nom du groupe politique Progressistes et Républicains de la Métropole de Lyon, mais aussi d'un certain nombre d'élus municipaux et d'arrondissements de Lyon, de Tassin, de Craponne, de Sainte Foy les Lyon et de la Mulatière porter à votre connaissance un certain nombre d'observations, de remarques et de suggestions relatives à la mise en œuvre de ce projet.

Nous nous inscrivons bien évidemment dans une démarche de développement de l'armature du réseau de Transport en commun de l'agglomération lyonnaise et notre engagement sur ce sujet au titre des mandatures précédentes n'est plus à prouver dans un contexte où le Sytral avait à faire face à « l'extinction de la queue de la dette » contractée entre autre pour la réalisation du métro D, puis ensuite, le syndicat a lancé dans un contexte de redressement de ses finances la réalisation des Tramways T3, T4, T5, T6 (partie sud) et T7 et le prolongement du métro A à Vaulx en Velin la Soie, ainsi que celui du métro B par phase successive d'abord à Oullins gare puis ensuite à Hôpitaux Sud, prolongement qui vient d'être livré.

Concomitamment sur le mandat précédent des études de quadrants ont été réalisées et présentées en 2019 par la Présidente du Sytral à l'époque, études donnant les grandes lignes de l'armature du réseau qui sont actuellement mises en œuvre par le Président actuel du Sytral, avec une différence notable, l'abandon du métro E dont la phase de concertation préalable avait fait largement consensus au sein de la population de la Métropole durant la précédente mandature.

Nous regrettons l'abandon de ce projet d'infrastructure structurante pour notre métropole et regrettons que la métropole ne se mette à niveau sur ce sujet à l'image de ce que réalise TOULOUSE en ce moment avec une grande ligne de 27 km et équipée de 21 stations. (Ligne C portée par TISSEO).

La majorité actuelle de la Métropole et du Sytral a formulé un choix différent, mais sans surprise, car dans le droit fil des propositions présentées en amont du scrutin avec notamment une desserte par téléphérique d'une partie de l'ouest lyonnais avec le succès qu'on lui a connu lors de la phase de concertation ! Parallèlement, et très rapidement, l'hypothèse de la poursuite des études du métro E, bien qu'elle apparût dans les propositions de 2020 a été surtout très rapidement abandonnée au profit d'une grande consultation métro multi quadrants sans vision, si ce n'est de faire s'opposer les territoires en vue d'enterrer toute réalisation de ligne nouvelle de métro ou de prolongement de ligne nouvelle.

TEOL est donc un pale substitut à la ligne E, d'un métro souhaité par les habitants, ceux-ci hériteront d'un simili métro léger, permettant une vitesse commerciale identique à celle du métro dans sa partie centrale mais non sans inconvénients en termes d'efficacité à ses deux extrémités. L'argument principal porté par le Sytral est surtout économique avec un projet chiffré à 750 M€ contre un métro se situant à minima au double.

Nous avons analysé le projet et nous souhaitons porter à connaissance nos remarques, observations et suggestions.

Nous tenons tout d'abord féliciter les équipes techniques du Sytral pour la qualité des documents produits, la tenue des ateliers de concertations proposés à la fois généralistes, spécialisés sur certaines thématiques et adaptés aux spécificités de chaque territoire. Cette « marque de fabrique » du Sytral a été conservée et c'est à souligner.

1 Terminus de TEOL sur la Rive Gauche à Jean Macé :

Nous émettons de vives réserves sur les modalités de ce terminus à Jean Macé pour plusieurs raisons :

Configuration de la place avec un double terminus suivant les schémas présentés durant la concertation avec une rupture de charge significative entre T2 et TEOL, obligeant de facto à reconfigurer tout l'espace public sur la partie sud de la place, mais surtout à traverser l'axe Jean Macé pour passer d'une ligne à l'autre si on se fie aux schémas présentés.

Par ailleurs, ce raccordement à Jean Macé induit une rupture de ligne sur le T2, qui dans le passé avait été prolongée jusqu'à Montrochet permettant ainsi aux usagers résidants entre autres sur Lyon 7, Lyon 8, Bron et Saint Priest de s'y rendre sans rupture. Ce principe de rupture de ligne reviendrait sur un « avantage » durement acquis en son temps.

Notre vision est tout autre, nous pensons que la ligne T2 dans sa configuration actuelle peut se lire en deux segments. D'une part le segment Saint Priest Grange Blanche et d'autre part le segment Grange Blanche Montrochet Hôtel de Région. Grange Blanche est le hub de l'Est de la ville de Lyon avec sa connexion au Métro D permettant ainsi aux habitants de l'Est Lyonnais de rejoindre rapidement le centre ou la Part Dieu via la ligne D ou les lignes D+B.

Nous proposons un terminus de TEOL à Grange Blanche avec réalisation d'un arrière gare de stationnement sur l'espace compris entre l'Ecole Rockefeller et les facultés (rue Nungesser et Coli, dans portion comprise entre la rue Laennec et l'avenue Rockefeller, rue à faible circulation et permettant aisément le stockage de rames). Ce faisant TEOL aurait une connexion avec changement aisé à Jean Macé avec la ligne B, à Jet d'eau avec T4, à Grange Blanche avec la ligne D, T2 et T5 et le hub de l'est lyonnais.

2 Connexion de TEOL en Presqu'île :

Deux options sont proposées, l'une via le cours Suchet mais contrainte car de part sa configuration elle « enferme » un peu plus la gare de Perrache dans son système de desserte routière en rajoutant une contrainte supplémentaire. Le passage sur Suchet nécessitera probablement une section mixte (Tram + Voiture) pour le passage sous l'ouvrage ferroviaire, pouvant générer des conflits d'usage et pénaliser la régularité de la ligne.

L'autre proposition vise à un raccordement direct sur Montrochet. Certes, cela rallonge la durée de transport de quelques minutes mais offre un accès à de plus amples commodités : Hôtel de Région, Darse de la Confluence, Commerces de Confluence, Vaporetto de la Saône.

Ce point de connexion reste toutefois à étudier finement en étroite collaboration avec le Centre Commercial notamment, car il ne faudrait pas que TEOL dégrade l'accès au Centre Commercial et inversement. On peut aussi regretter que l'actualisation de l'étude d'impact de la ZAC II de la Confluence soit réalisée de façon concomitante sans que les éléments liés à un avancement plus précis résultant des études sur l'implantation de TEOL soient intégrés à cette étude d'impact, sur l'aspect mobilité. Nous pouvons comprendre l'actualisation de cette étude mais ce « carambolage »

de calendrier ne permet pas d'obtenir une vision exhaustive de la situation et notamment de l'accessibilité de la partie Sud de la Confluence.

Il faudra surement revenir sur ce sujet et avoir une vision systémique incluant le TEOL, la finalisation de la ZAC II et enfin l'aménagement à moyen terme de la Rive Droite du Rhône.

A ce point d'étape, le raccordement sur Montrochet recueille notre assentiment, modulo les observations formulées.

3 Desserte de la rive droite de la Saône :

Nous formulons la demande de l'étude de l'implantation d'une station supplémentaire en amont de l'entrée dans le tunnel sous la colline de Fourvière permettant ainsi d'accéder à ces espaces de la rive droite de la Saône, de mieux desservir cette partie de Lyon 5^{ème} et de la Mulatière. Par ailleurs, avec à terme, les aménagements du quai Jean-Jacques ROUSSEAU (suspendus pour l'instant) avec la réalisation d'une Voie Lyonnaise et une restriction de l'emprise automobile et de facto de la circulation, cette station supplémentaire mérite une étude afin de valider ou non cette demande que nous avons pu recueillir auprès des habitants de la Mulatière.

Nous attirons aussi votre attention sur les mesures conservatoires à mettre en œuvre lors du percement de la balme et notamment sur la nécessité de « monitorer » les avoisinants du tunnel sur un périmètre bien identifié pour prévenir tout désordre notamment sur les bâtiments qui compose cette balme.

4 Desserte de Sainte Foy :

Nous relayons la position des élus fidésiens se rattachant à notre démarche et notamment sur la localisation de la station.

La desserte de Sainte-Foy ne présente pas d'opposition majeure dans son principe, car la totalité du tracé se situe en sous-terrain, hormis durant la phase chantier ou il faudra être vigilant sur la réalisation du débouché de la station, mais comme pour toutes les autres stations se situant dans ce cas. Enfin, à l'issue de la réalisation de la ligne se posera la question du rabattement des lignes bus sur cette station. On souhaite réaffirmer le principe du maintien de réseau bus sur la commune pour rabattre efficacement sur la nouvelle station.

Concernant la localisation de la station, la localisation préférentielle de la station doit être au plus proche de la place Saint Luc, c'est-à-dire à l'angle du boulevard des Provinces et de la rue du Commandant Charcot.

L'autre localisation proposée dite station Salette a un seul intérêt, celui de très bien desservir la Clinique Charcot, mais dans un secteur ayant une moindre densité résidentielle et elle serait « alimentée » par des lignes de bus moins structurantes. De plus cette solution présente un surcout de 30 à 50 M€ (puits d'accès supplémentaire et allongement du tunnel), ce que nous ne souhaitons pas.

Nous soutenons donc la solution de la proximité avec la place Saint Luc.

5 Lyon 5 : Concernant les stations dans le cinquième arrondissement :

Pour le Point du Jour, nous avons un avis très favorable pour l'implantation de la station sur la place Bénédicte Teissier, qui nécessitera néanmoins un aménagement urbain qualitatif pour l'insertion de cette station dans l'environnement immédiat de la place qui devra conserver un usage public et des caractéristiques de place de bourg.

Pour l'arrivée sur Ménival, c'est un exemple probant de l'erreur d'avoir abandonné le scénario du métro E, car l'arrivée du tramway dans ce quartier va avoir des impacts négatifs sur l'ensemble du tissu urbain et viaire de ce territoire. La création d'une trémie pour l'accès au tunnel abîmera le profil de l'avenue de Ménival et la mise à sens unique de l'avenue de Ménival provoquera une importante congestion routière et des reports de circulation sur les voies attenantes non adaptées à une telle hausse de trafic. Nous précisons que nous sommes fermement opposés à l'hypothèse d'une implantation du tramway sur la rue Joliot Curie car la suppression d'une voie de circulation routière sur cet axe majeur de circulation, entre le Point du Jour et les communes environnantes (Tassin, Francheville, Craponne), serait catastrophique sur le trafic routier.

6 Tassin :

Nous avons été très surpris de l'imbroglie du tracé avec maintenant trois tracés possibles pour un raccordement à Etoile d'Alaï, dont le dernier « sorti du chapeau » lors d'une réunion le 30 janvier dernier.

Le tracé et la desserte de Tassin n'est pas une chose simple en raison entre autres de la difficulté d'insertion dans l'espace public avec ses caractéristiques dimensionnelles disponibles pour une emprise tramway, d'où notamment un tracé alambiqué en boucle dans une des options ne présentant pas vraiment de sens.

Les élus du groupe « Mieux vivre à Tassin » au travers de son Président Julien RANC ont déjà exprimé leur position et avec leur accord, nous les synthétisons dans les cinq alinéas détaillés ci-après :

Le projet TEOL, comme le Metro à l'époque, est encore trop conçu pour répondre aux enjeux propres à la seule ville de Lyon. TEOL doit tenir compte, dès maintenant, de l'évolution de l'ouest de l'agglomération et intégrer Craponne. Quitte à faire moins cher ou le même prix que le métro, autant en profiter pour étendre là où c'est nécessaire afin d'absorber la circulation de transit. Sachant que le prolongement vers Craponne peut être séquencé dans le temps.

Il ne faut toutefois pas attendre 2032 pour développer le réseau de transport en commun. Il faut d'ores et déjà mieux organiser le report modal. Un accord Région/Métropole doit être urgemment négocié pour améliorer l'existant et donner naissance au RER à la lyonnaise à moindre coût. Entre Francheville, Charbonnière et Tassin, nous disposons de 5 gares de proximité. Poursuivre la sous-utilisation de ce potentiel disponible est inadmissible surtout pour de simples querelles de clocher.

Le ticket unique TER/TCL doit être une priorité pour simplifier le quotidien de nos concitoyens. La Région et la Métropole/Sytral sont face à leurs responsabilités. Elles se doivent de les assumer.

Ce sujet n'est pas propre qu'à Tassin, il recouvre l'ensemble de la métropole où se superposent deux autorités organisatrices de transport.

Enfin, dans l'attente de TEOL, il faut développer le réseau des bus, optimiser l'utilisation de ses sites propres vers Gorge de Loup, pour mieux cadencer en soirées et weekend. Le principal frein au report modal sur Tassin réside entre autres à cette « faiblesse » du réseau en soirée et durant les week-ends.

L'ultime option C sortie du chapeau cette semaine met en avant la difficulté de rallier dans de bonnes conditions le point terminal de la ligne à Alaï. La question de pousser un tracé en sous terrain plus loin voir jusqu'au point terminal se pose vraiment

Certes le surcout apparent est connu tant sur le plan financier qu'en termes de délai, mais les avantages présentés sont incommensurables. C'est +200 M€, ça rallonge d'à minima un an le

calendrier mais l'acceptabilité n'en sera que meilleure et aussi l'efficacité du dispositif au final, sous réserve que le surcroît de financement nécessaire soit absorbé par un minimum de densification ! Mais nous rassurons par avance les lecteurs de cette contribution, Tassin ne sera jamais une ZUP !

7 Terminus provisoire à Etoile d'Alaï ou prolongement ultérieur à Craponne, localisation d'un P+R

Afin de permettre une transition vers de mobilités décarbonées et pour permettre un transfert de l'usage de l'automobile vers le tramway, il faut absolument pousser les études sur la réalisation d'un P+R à Etoile d'Alaï, éventuellement dans une forme provisoire, avec pour perspective de « pousser » un jour la ligne vers l'ouest et notamment vers Craponne, solution un moment envisagée dans certaines études pour le métro E. Certes les contraintes topographiques sont fortes et nécessiterait des infrastructures lourdes. Néanmoins, l'économie d'un P+R à Etoile d'Alaï ne peut être une option et la réalisation d'un pôle multimodal comme l'envisagent certains documents présentés à la concertation doit être étudiée. Nous soutenons fortement cette demande, elle est aussi relayée par les habitants.

En conclusion, nos observations montrent que ce projet n'est pas abouti dans la configuration qui nous est proposée. Nous souhaitons, qu'aux différentes questions que nous soulevons et portées par un ensemble d'élus représentatifs des territoires du tracé de TEOL, des réponses circonstanciées soient apportées. S'il ne recueille pas un rejet franc de notre part, l'adhésion n'est pas non plus acquise en raison des questions posées.

Néanmoins, il faut faire progresser l'infrastructure des transports en commun de la métropole, notamment sur le quadrant ouest particulièrement mal desservi, ce projet, sous conditions pourrait être une réponse, mais le « deuil » du métro E sera long et douloureux !

Les signataires

Le groupe Les Progressistes et Républicains de la Métropole de Lyon

- Yves Blein, Conseiller métropolitain circonscription Portes du Sud
- Guy Corazzol, Conseiller métropolitain circonscription Lyon-Est, Conseiller du 3^e arrondissement de Lyon
- Jean-Luc Da Passano, Conseiller métropolitain circonscription Lômes et Coteaux, Conseiller municipal d'Irigny
- Alain Galliano, Conseiller métropolitain circonscription Ouest
- Brigitte Jannot, Conseillère métropolitaine circonscription Lômes et Coteaux
- David Kimelfeld, Conseiller métropolitain circonscription Lyon-Centre, Conseiller municipal du 4^e arrondissement de Lyon
- Michel Le Faou, Conseiller métropolitain circonscription Lyon-Sud-Est
- Catherine Panassier, Conseillère métropolitaine circonscription Lyon-Nord, Conseillère du 3^e arrondissement de Lyon
- Myriam Picot, Conseillère métropolitaine circonscription Lyon-Sud
- Isabelle Perriet-Roux, Conseillère métropolitaine circonscription Rhône Amont
- Emilie Prost, Conseillère métropolitaine circonscription Villeurbanne, conseillère municipale de Villeurbanne
- Thomas Rudigoz, Député du Rhône, Conseiller métropolitain circonscription Lyon-Ouest
- Didier Vullierme, Conseiller métropolitain circonscription Villeurbanne

Le groupe Les Progressistes et Républicains de la Ville de Lyon

- Jean-François Auzal, Conseiller du 8e arrondissement de Lyon
- Anne Brugnera, Députée du Rhône, conseillère du 6e arrondissement de Lyon
- Laurence Bufflier, Conseillère du 5e arrondissement de Lyon
- Christophe Cohade, Conseiller du 8e arrondissement de Lyon
- Grégory Cuilleron, Conseiller du 5e arrondissement de Lyon
- Anne-Rose Eva, Conseillère du 8e arrondissement de Lyon
- Laura Ferrari, Conseillère municipale du 8e arrondissement de Lyon
- Béatrice Gailliout, Conseillère municipale du 5e arrondissement de Lyon
- Georges Képénékian, Conseiller municipal du 3e arrondissement de Lyon
- Lydie Bonvalet, Conseillère du 4e arrondissement de Lyon
- Sarah Peillon, Conseillère du 7e arrondissement de Lyon

Le groupe Mieux vivre à Tassin la Demi-Lune

- Julien Ranc, Conseiller municipal de Tassin la Demi-Lune
- Laurence du Verger, Conseillère municipale de Tassin la Demi-Lune
- Franck-Alain Joly, Conseiller municipal de Tassin la Demi-Lune
- Marielle Margeri, Conseillère municipale de Tassin la Demi-Lune
- Martine Essayan, Conseillère municipale de Tassin la Demi-Lune
- Benoît Ferrand, Conseiller municipal de Tassin la Demi-Lune
- Laetitia Pichon, Conseillère municipale de Tassin la Demi-Lune
- Michel Fayot, Conseiller municipal de Tassin la Demi-Lune

Le groupe Horizons - Divers Centre de Sainte Foy lès Lyon

- Philippe Schmidt, Conseiller municipal de Sainte Foy lès Lyon
- Roselyne Mamassian, Conseillère municipale de Sainte Foy lès Lyon
- Bernard Gillet, Conseiller municipal de Sainte Foy lès Lyon

Le groupe Mulatière d'avenir

- Alexis Blanc-Varnet, Conseiller municipal de la Mulatière
- Maxime Bost, Conseiller municipal de la Mulatière
- Emilie Chauvin Branch, Conseillère municipale de la Mulatière
- Eric Vincent, Conseiller municipal de la Mulatière